



REVUE DE PRESSE

Samedi 23 mars 2019



Plongée dans une semaine de fake news

1. Conversions



Une vidéo, vue plus d'un million de fois sur Facebook, prétend que 350 personnes ont «accepté» l'Islam en Nouvelle-Zélande après la double tuerie des mosquées de Christchurch. Les messages qui l'accompagnent sont cependant trompeurs : la vidéo est liée à un événement sans rapport, survenu en Allemagne. La vidéo a été vue plus d'un million de fois en 48h après sa mise en ligne ici le 18 Mars 2019, sur Facebook.

Une analyse de la vidéo à l'aide de l'outil InVid (libre d'accès) et de divers mots-clés nous a appris que la vidéo était déjà en ligne depuis au moins le 24 Novembre 2007. Il s'agit d'une conversion de 5 personnes...

2. Coran



L'image d'un Coran trempé de sang a été partagée des milliers de fois sur Facebook, Twitter, Instagram et Baaz, un réseau social utilisé dans le monde arabe. Certaines publications affirment que cette photo a été prise sur les lieux de l'attaque de deux mosquées en Nouvelle-Zélande, qui a fait 50 morts. C'est faux : cette image circulait déjà sur internet en septembre 2018. Elle avait été partagée sur Twitter. Les publications évoquaient un Coran tâché par le sang d'enfants lors d'un bombardement américain en Somalie. Mais nous n'avons pas encore été en mesure de vérifier si cette photo avait bien été prise dans ce pays.

3. Cinéma



C'est une image choquante: un petit garçon, âgé d'une douzaine d'années, à genoux, portant une chemise maculée de sang. Des posts, très partagés sur les réseaux sociaux - et ce depuis des années -, prétendent qu'il s'agit d'un enfant palestinien tué par la police israélienne. «Voici un enfant palestinien tué par la police, et adressant un dernier regard glaçant à son assassin», lit-on sur plusieurs posts. Pourtant, une simple recherche inversée sur Google images permet de retrouver la photographie originale. Cette dernière est issue du film «Le royaume des fourmis», du réalisateur tunisien Chawki El Mejri, en 2012.

4. Tour du monde



C'est une infox qui a fait le tour du monde, au Pakistan, en Inde ou au Cameroun : une vidéo d'innombrables piles de billets a été vue des millions de fois au travers de posts prétendant que l'argent avait été détourné par un homme politique. Rien à voir : c'est une sculpture de l'artiste espagnol Alejandro Monge. «La sculpture est faite de résine et de bois et les billets sont colorisés au crayon de couleur», a-t-il expliqué. «La vidéo a été prise par un visiteur de la Foire d'art contemporain de Madrid en 2018. Sortie de son contexte la vidéo était donc parfaite pour les sites de fake news du monde entier», explique encore Alejandro Monge.

■ Depuis jeudi, une nouvelle monnaie a cours en Charente ■ La Bulle a été créée par l'association Poivre MLC ■ Cette monnaie complémentaire a pour ambition de redynamiser l'économie de proximité.

La Charente inaugure sa bulle monétaire



Depuis jeudi soir, 53 commerçants charentais acceptent d'être payés en Bulle, la monnaie charentaise.

Photo Majid Bouzitt

Richard TALLET
rtallet@charenteinfo.fr

Il fallait au moins des concerts et un marché de producteurs et d'artisans pour fêter son arrivée. La bulle a débarqué jeudi soir en Charente, place du Palet, à Angoulême. Une monnaie toute neuve et exclusivement charentaise. Aboutissement de quatre ans d'efforts pour les militants de l'association Poivre MLC qui ont eu le privilège, la veille du lancement, de découvrir en avant-première les billets (voir ci-dessous) conçus et imaginés

Le chiffre 64 000

C'est le nombre de bulles imprimées par Poivre MLC. Une bulle équivaut à un euro. Sept billets différents ont été imprimés du 1, 2, 5, 10, 20, 50 et même un billet de 16 bulles pour le clin d'œil au département de validité. Pour l'instant, il existe un comptoir d'échange à la Drôle d'Épicerie, place du Palet, à Angoulême. Mais avant, il faut adhérer à Poivre MLC. L'adhésion est libre.



Photo Quentin Puy

par les étudiants du BTS design du lycée de l'image et du son. La bulle est donc la petite dernière de la soixantaine de monnaies locales recensées en France. Ce mouvement des monnaies locales complémentaires et citoyennes est apparu fin 2002 suite au rapport «Reconsidérer la richesse», commandé par le gouvernement Jospin. Les premières émissions ont eu lieu en 2010 avec, entre autres, l'abeille à Ville-neuve-sur-Lot. Jeudi soir, en l'espace de quatre heures, Poivre MLC a enregistré 320 adhésions et mis en circulation 4 500 bulles. «Je suis là par curiosité», confessaient Valérie une mère de famille. Arnaud, jeune papa, déjà client de la Drôle d'Épicerie, milite «pour la relocalisation de l'économie. Je trouve que tous les magasins bio devraient accepter la bulle». Quant à Françoise, elle a changé

30 € et espère acheter ses fruits et ses légumes en bulle.

Quel intérêt d'avoir une monnaie locale?

«En tant que consommateur, nos achats ont un poids», estime Olivier Tourvielle. «Avec les euros, je peux déjà choisir de consommer local.» La Bulle offre en plus la garantie que



La Banque de France veut s'assurer qu'on ne crée pas une masse monétaire qui n'existe pas.

le professionnel aussi s'approvisionne en local. «Ça favorise les circuits courts», complète Clément Tisseuil, membre de Poivre MLC. «On lutte contre la spéculation. Quand un euro change de main moins de trois fois avant de retourner dans le système bancaire, la monnaie locale s'échange une dizaine de fois avant d'être reconverte, ajoute Olivier Tourvielle. Et ça permet de se rappeler ce qu'est une monnaie.»

Des billets aussi sécurisés que les euros

Ce n'est pas parce qu'elle est locale que la bulle n'est pas sécurisée. «C'était un point important du projet pour rassurer les professionnels», convient Olivier Tourvielle. Les billets comportent dix points de sécurisation (dont logo en transpa-

À Saintes, la beunèze manque d'aise

«Le volume est très symbolique et c'est difficile de mobiliser les citoyens quand il n'y a aucune volonté politique. Ici, les élus ne sont pas intéressés.» Deux ans après le lancement de 5 000 coupons de beunèze, la monnaie locale de Saintes, puis de quatre mille autres à Royan, Nicolas Emar, représentant du comité beunèze du 17, est un brin amer. Chez nos voisins maritimes, la monnaie locale n'a jamais vraiment décollé. «Les commerçants qui y voyaient une opportunité de faire de la com' sont un peu déçus. Mais ils ne nous ont pas lâchés.» C'est avec envie que Nicolas Emar regarde l'initiative charentaise. «Ça ne peut que marcher. Cet engagement politique est génial», juge-t-il, estimant que l'implication de GrandAngoulême et des élus permettra de mettre en place toutes les actions pédagogiques et de communication nécessaire au lancement et à la réussite d'une monnaie locale. «Il faut convaincre les citoyens de l'intérêt de relocaliser une monnaie. À quoi sert une nouvelle monnaie de singe? Les gens se posent des questions et c'est normal. Mais quand on leur explique que tout ceci entre dans le cadre des circuits courts, du soutien à l'économie locale, son emploi, ils adhèrent et ne lâchent plus le système.»

rence, fluo, et micro-impression d'un chiffre) «On a choisi l'imprimeur en fonction de son savoir-faire en la matière», poursuivent les membres de l'association qui regrettent ne pas l'avoir trouvé en Charente. «Nous nous sommes aussi basés sur l'expérience d'autres monnaies locales». Avant de lancer l'impression, ils ont dû prendre attache avec la Banque de France. «Pas pour la sécurisation. Mais elle veut s'assurer qu'on ne crée pas une masse monétaire qui n'existe pas.» C'est pour ça que le taux de conversion est de 1 € pour 1 bulle. C'est Poivre MLC qui est en charge de la gestion des euros convertis en bulles. Une somme placée comme un fonds de garantie. Cet argent est placé sur un compte épargne d'une banque éthique, La Nef Finance éthique. «Chaque euro est investi dans des projets éthiques, si possible locaux», rassure Clément Tisseuil.

Cinquante-trois professionnels engagés

De l'épicerie zéro déchet au maraîchage bio en passant par des psychologues, des naturopathes et même des experts comptables, ils sont 53 professionnels dans 21 communes du département (1) à accepter la bulle dans leur caisse. Un choix logique pour Marie-Jeanne Guilbaud-Vallade, la patronne de la boulangerie sandwicherie Mère et Fille, rue Hergé, à Angoulême. «Je trouve ça chouette, ça soutient l'économie locale. Ça nous met en lien avec des producteurs locaux». Le but, c'est que les Bulles qu'elle aura dans sa caisse puissent lui servir aussi auprès de ses fournisseurs. Tous les professionnels adhérents auront un visuel pour dire qu'ils acceptent cette nouvelle monnaie. «Vous dire comment ça va fonctionner?

C'est encore un peu flou», sourit Myriam Nainemet, la patronne de la biscuiterie Lolmède. «On va être obligé de faire deux caisses», imagine-t-elle. «Je pense que ça va être compliqué, il va falloir deux fonds de caisse», renchérit Céline Leroy, de Zézette et Marcel, rue de la Cloche-Verte pourtant très motivée: «On attendait cette monnaie locale». «Intégrer la bulle n'est pas plus contraignant que d'accepter les chèques ou les cartes bancaires», rassure Phamaly Rajsavong, membre de Poivre MLC. «Comptablement, ce n'est pas une autre monnaie, c'est juste un moyen de paiement de plus.» Pour la comptabilité tout reste en euro. Les bulles qui entrent dans la caisse peuvent aussi servir à payer une partie du salaire

des employés. «Pour les professionnels qui n'arriveraient pas à remettre les bulles dans le circuit, il y aura la possibilité de les reconverter en euros», rassure Clément Tisseuil, de Poivre MLC, en garantissant que l'association sera toujours là pour les conseiller. «Bientôt, on pourra aussi payer son entrée à Nautilus», promet Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, fervent soutien de l'initiative. Des discussions sont en cours avec le Trésorier Payeur général. «À terme, pourquoi ne pas verser une partie des indemnités des élus en bulles», ajoute l' élu qui se réfère à l'expérience d'Hendaye. (1) Liste des professionnels disponible sur le site monnaie-bulle.fr



Céline Leroy, la patronne de Zézette et Marcel, attendait l'arrivée de cette monnaie locale. Archive CL

PS: «C'est un moment historique pour le parti»

Hier, Éric Andrieu, eurodéputé socialiste, était de passage, à La Couronne pour mobiliser les militants en vue du scrutin du 26 mai.

«**J**e prends les paris. Le 26 mai au soir, nous serons devant la France Insoumise et Europe Écologie Les Verts. Nous sommes à l'aube d'un moment historique pour le parti. Nous visons les 15 %.» Éric Andrieu, député européen socialiste et président de la commission d'investigation Pesticides au Parlement européen était, hier, l'invité des socialistes charentais. Après un passage par le siège angoumois du parti, l'eurodéputé s'est rendu salle LCR à La Couronne à la rencontre des sympathisants. L'objectif du jour? Motiver les troupes en vue des élections européennes du 26 mai. «Je suis là pour expliquer mon rôle de député et dire à quel point il est important de répondre présent le jour du vote.»

La liste complète du PS n'est pas encore connue. Elle sera rendue publique lundi soir. «J'espère en faire partie. Cela fait neuf mois que nous passons au crible le su-



Les socialistes charentais accueillent hier l'eurodéputé, Éric Andrieu.

Photo CL

jet du glyphosate, j'aimerais poursuivre ce travail. Il est impératif de recréer le lien entre l'agriculture, l'alimentation et la santé humaine.» Et quid de la nouvelle tête de liste du parti, Raphaël Glucksmann, l'essayiste de 39 ans fondateur du parti Place Publi-

que? «Son arrivée est un vrai lifting pour le PS. Nous devons être un parti d'ouverture. Les néolibéraux ont échoué, c'est à nous de remettre les valeurs socialistes au cœur du débat européen.»

Colin PRADIER

Des ressorts pour savoir débusquer les fake-news

Pour combattre la propagation des fake-news sur les réseaux sociaux, il faut des citoyens éclairés. C'est en résumé ce qu'il fallait retenir de la conférence organisée hier à Angoulême par l'Alpha, en partenariat avec Unis-Cité et les jeunes en service civique, qui interviennent depuis quelques mois sur le thème des médias dans les médiathèques de la Charente. Deux journalistes de Charente Libre et Jean-Louis Née, président de la radio RCF, ont répondu aux questions du public, qui s'est aussi prêté à un atelier. Mathilde et Arthur, les deux jeunes à la manœuvre, ont mis au défi les personnes présentes de reconnaître de fausses informations. Premier enseignement: il ne faut pas se fier à la vraisemblance de ce qui est relaté. Parce que oui, une chèvre a bien été élue maire d'une commune aux États-Unis! Comment se fabriquent les nouvelles, par quels canaux les infos parvien-



Photo CL

nent-elles aux journalistes, comment sont financés les médias... les échanges ont permis d'aborder des thèmes variés. Y compris le danger des réseaux sociaux, sur lesquels on s'abonne à des pages ou à des médias mais qui par le jeu de leurs algorithmes, n'abreuvent les lecteurs que d'informations qui correspondent déjà à leurs idées. «*D'où l'importance de choisir des sources d'information variées, y compris les journaux papier*», ont insisté les intervenants.

■ L'habitat et le jardin à l'Espace 3000, le bien-être au Castel et le mieux-manger à la Salamandre ■ On risque de frôler l'overdose de salons, ce week-end.

À Cognac, des salons en veux-tu en voilà

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Vingt degrés annoncés et un grand soleil. Voilà qui pourrait donner envie aux Cognaçais de rejoindre la côte Atlantique ce week-end. La météo printanière, voilà une concurrente de plus pour des animations qui se marchent déjà sur les pieds, ces samedi et dimanche, à Cognac. L'Espace 3000, le Castel et la Salamandre... les trois salles principales sont prises par des salons. «Il va faire beau, on espère que notre thème jardin va attirer les gens ici.» Julie Clénot, chargée de projet pour la société Léo, croisait les doigts, hier, sur le Salon de l'habitat (1) qui s'est ouvert avec 90 exposants... et qui met l'accent sur l'extérieur. «Nous avons un pépiniériste, des paysagistes, de la décoration, des spas, des piscines et des abris de piscine... Dans les nouveautés: les braseros de Terre d'enfer. «C'est une nouvelle mode, glisse encore Julie Clénot. C'est un point de chaleur pour le jardin et on peut aussi cuisiner avec.» Et parmi les coups de cœur: les meubles en palettes d'Escal' & sens, le chantier d'insertion de l'association l'Escalé basé à Aytré. «C'est la



Le Salon habitat et Jardin s'est ouvert hier à l'Espace 3000. Coup de cœur pour le mobilier en récup' du chantier d'insertion de l'association l'Escalé, à Aytré.

Photo J. P.

première fois qu'on vient à Cognac, indique Isabelle Audonnet, la commerciale. On espère toucher une autre clientèle. J'ai invité de nombreux viticulteurs.» Qui pourraient être intéressés par les caillebotis en bois, fabriqués par le même chantier d'insertion. Habi-

tuellement, le Salon habitat et jardin attire jusqu'à 6 000 visiteurs, dont beaucoup profitent d'invitations... Mais, cette année, ils vont devoir se partager. En même temps, le 5^e salon Naturellement, nature et bien-être (2) se déroule au Castel. Coup d'envoi à 10 h. Au menu: réflexologie plantaire, gestion du stress, compléments alimentaires, huiles essentielles, fromages d'Auvergne...

Huit conférences au Castel

Une soixantaine d'exposants seront présents tout le week-end. Huit conférences sont également annoncées, dont deux animées par des locaux. Simon Douet, le coach de vie de Juillac-le-Coq, ouvrira le bal ce samedi, à 10 h 30, autour du thème «Trouver l'équilibre dans les différentes facettes de notre personnalité». Hélène Tournadre, maire d'Ars, spécialisée dans l'accompagnement psychocorporel, interviendra demain,

à 15 h 30, sur les réflexes pour changer de regard sur nos enfants.

Organisé à Cognac ces quatre dernières années, l'événement, qui attire généralement autour de 1 300 personnes, migre donc à Châteaubernard... Ce qui laisse la Salamandre libre la manifestation intitulée Mangeons mieux (3) mise sur pied par Grand Cognac. La collectivité invite, aujourd'hui, les Cognaçais à se pencher sur leur alimentation. À travers deux tables rondes qui débiteront à 14 h, ainsi qu'un atelier autour du bien manger et des propositions pour les enfants (lire notre édition de mercredi). Attention: à faire les trois, on risque peut-être l'indigestion.

(1) Salon de l'habitat, samedi et dimanche, de 10h à 19h, à l'Espace 3000.

Tarifs: 4 €, gratuit pour les moins de 15 ans.

(2) Salon du bien-être, samedi et dimanche, de 10h à 19h, au Castel. Tarif: 1 €.

(3) «Mangeons mieux», ce samedi, de 13 h 45 à 17 h 30, à la Salamandre. Entrée libre.

Le chiffre

50 postes en CDI et CDD pourront être décrochés lors d'un job-dating organisé le vendredi 5 avril, de 14h à 17h, chez Bernadet, à Châteaubernard. Dans le cadre du développement de son activité, l'entreprise, spécialisée dans le décor verrier, recherche «plus de 50 futurs talents», hommes ou femmes: sérigraphes, régleurs, conducteurs de ligne, opérateurs sur ligne, décorateurs manuels, caristes magasiniers, contrôleurs qualité... Les débutants et les étudiants sont acceptés. Se munir d'un CV.

En vue Un prix pour les Chais Monnet



L'hôtel cognaçais est coup de cœur du jury.

Archives CL

Le magazine Hôtel et Lodge remettait ses awards, jeudi, au pavillon Vendôme à Paris. Parmi les nominés dans huit catégories (prestige, design, lodge, gastronomie, spa, resort, boutique-hôtel, ecoresponsable): le Four Seasons de Saint-Petersbourg ou des Seychelles, l'Hôtel Metropole de Monte-Carlo, The Myst Dong Koi à Saigon...

De prestigieuses adresses à travers le monde ont été récompensées. Dont les Chais Monnet à Cognac qui ont reçu le coup de cœur de jury.

Et Mars Planète danse investit les vitrines

Mars Planète Danse, c'est parti! Après le coup d'envoi donné jeudi, rendez-vous ce samedi dans les rues de Cognac.

La compagnie Volubilis va investir dix vitrines de magasins de 11 h à 17 h (représentation finale à la Vitrine de Cognac, rue d'Angoulême). On la retrouvera aussi ce soir, sur la scène du théâtre avec *Le P.A.R.D.I.*, donnée juste après *Le Refuge*. C'est à 20h. Tarif: 15 €. Réservations au 05 45 82 32 78.



Le coup d'envoi de Mars Planète Danse a été donné jeudi, dans un théâtre plein comme un œuf, avec entre autres «Humanoptère».

Photo P. Thirard

Glyphosate: «À Cognac, il y a des particularités»

Comme à Ruffec, des tests urinaires auront lieu à Cognac en mai. L'apicultrice Isabelle Garnier explique la démarche.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le collectif Vigilance OGM et pesticides 16, qui a organisé un dépistage urinaire de glyphosate (1) le 16 mars à Ruelle (lire CL du 18 mars) va en faire de même à Cognac le 18 mai. Membre et «*amie de longue date*» du collectif, l'apicultrice Isabelle Garnier mène cette déclinaison locale d'une démarche nationale. Cette dernière vise, à terme, le dépôt d'une plainte contre les fabricants et les responsables de l'autorisation de mise sur le marché de cet herbicide, qualifié de cancérigène probable par l'Organisation mondiale de la santé.

Pourquoi souhaitez-vous la tenue de tests «glyphosate» à Cognac?

Isabelle Garnier. Parce que j'y vis et que je veux, à titre personnel, connaître mon taux et celui de mon enfant. C'est un choix personnel, mais j'inscrirai son taux sur son carnet de santé: la science ne peut pas encore exploiter cela dans un but prédictif, mais je ne veux pas le priver d'une information qui pourrait être utilisable par la médecine dans 10 ou 15 ans. Avec ce test, on sort de l'opinion, on en vient aux données objectives, c'est ce qui m'intéresse.

Le Cognaçais est viticole. Comment est perçue cette démarche pour l'instant?

À Cognac, il y a des particularités et c'est très mal perçu de la part de certains, qui disent que ça va être agressif envers les agriculteurs. Mais il est hors de question de monter la population contre eux: s'ils utilisent le glyphosate, c'est qu'il y a une autorisation de mise sur le marché. Ils sont les plus exposés et ont du mal à faire reconnaître leurs maladies professionnelles. Et la filière viticole est dans une démarche de bonne pratique.



Isabelle Garnier a rejoint le collectif national et décline la démarche à Cognac. Archive CL

Vous comptez demander des aides aux communes du Cognaçais, pourquoi?

L'analyse est chère: 135 € avec les frais de justice (lire ci-contre), c'est une semaine de courses pour une famille. Je trouve qu'il serait scandaleux de faire une sélection par l'argent, c'est pourquoi nous allons demander une aide sociale aux personnes qui voudraient faire ce test. Nous allons aussi inviter des élus, comme notre députée Sandra Marsaud. Elle était absente de l'Assemblée nationale lors du rejet de l'interdiction du glyphosate d'ici à trois ans. Elle était aussi absente en février quand l'association Campagne glyphosate a proposé de dépister les députés. On voudrait qu'à cette troisième occasion, elle soit présente.

(1) Un herbicide systémique notamment commercialisé sous la marque Round'up (groupe Monsanto).

Où s'inscrire?

L'opération aura lieu samedi 18 mai, dans un lieu à définir, de 7h à 9h. Le coût est de 85 € par volontaire, plus 50 € de frais d'huissier. Les enfants sont acceptés à partir de 6 ans. Les personnes devront se présenter en maillot de bain devant l'huissier pour éviter que les tests soient truqués. Les résultats seront délivrés individuellement. Le collectif recevra une version anonymisée avec seulement les caractéristiques des analysés (urbains, ruraux, part d'alimentation bio, etc.). Afin de s'assurer d'une participation de 30 personnes minimum, pré-inscription obligatoire sur campagneglyphosate16@laposte.net ou par téléphone au 06 78 92 74 82.

” La phrase



*Je n'ai pas d'appli,
mais j'ai un logo*

Jonathan MUÑOZ, candidat à peine masqué

Alors que Morgan Berger vient d'officialiser sa candidature à la mairie de Cognac, Jonathan Muñoz, lui, doit encore avancer masqué. Pour se lancer dans la bataille, le directeur de cabinet du maire attend que Michel Gourinchas se positionne officiellement... en juin. Cela ne l'empêche pas d'alimenter sa page Facebook avec son logo «Cognac en commun, la majorité c'est vous».

Hier, il a même changé sa photo de profil, affichant à tout va des «Cognac en commun exemplaire dans le quotidien des Cognacais». «Ça pourra aussi servir à Michel s'il décide de se représenter», tente Jonathan Muñoz. Mais bien sûr...

En rayon

Une «plastic attack» ce matin chez Leclerc

Contrairement à ce que pourrait laisser penser son nom, l'action se veut non violente, conviviale et pédagogique. Une dizaine de membres du collectif «La Charente se bouge pour la planète», celui qui organise les marches pour le climat, ont choisi le centre Leclerc de Cognac pour mener la première «plastic attack» de Charente aujourd'hui de 10h à 13h.

L'objectif est de sensibiliser à l'omniprésence du plastique dans les achats et ses conséquences sur la santé, le climat et la pollution. «Nous serons une dizaine de personnes du collectif présentes en bout de caisse avec six chariots. Nous proposerons aux clients d'enlever tout le plastique qui emballent leurs achats et de le laisser dans nos chariots, explique Marie Pragout, membre active du collectif. Ils ne repartiront

alors qu'avec l'essentiel. Nous leur proposerons alors des alternatives: des sacs en tissu, en papier ou des bocaux en verre. L'objectif n'est pas de culpabiliser mais que les gens, y compris les directions des hypermarchés, se rendent compte de la pression existante pour réduire le plastique.» Le directeur du magasin a été prévenu de l'action et se verra aussi proposer des solutions pour diminuer l'usage du plastique dans l'emballage des fruits et légumes bio, notamment dans l'organisation géographique du magasin.

«Plastic attack», c'est aussi le nom d'une association nationale. D'autres actions du même type suivront dans d'autres grandes surfaces de Charente, alors que les trois marches pour le climat ont déjà rallié plusieurs milliers de participants.

Vivre en rural, une utopie à réinventer

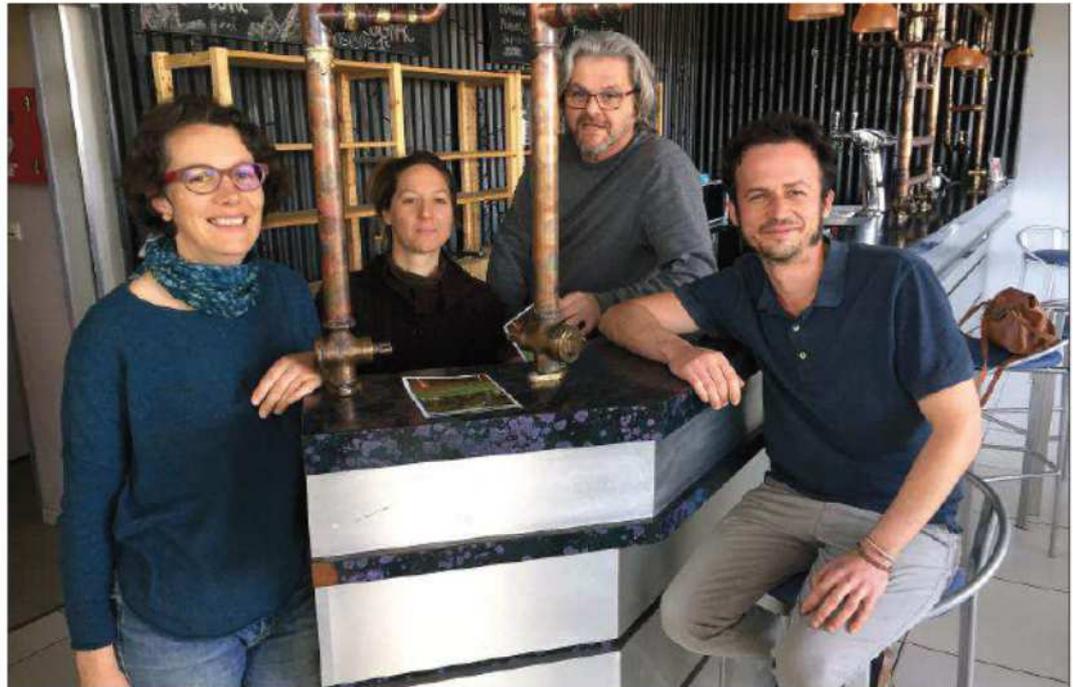
La Confédération paysanne, La Palène et Terre de liens proposent une soirée d'échanges autour de la ruralité, mardi, au Vingt Sept, à Rouillac. Pour dégager des pistes heureuses.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

«**V**ivre en rural, une utopie?» C'est la question que posent la Confédération paysanne avec La Palène et Terre de liens ce mardi 26 mars, au Vingt Sept, à Rouillac. Une soirée d'échanges autour de la ruralité ouverte au grand public, à l'initiative de la Confédération paysanne qui tient son assemblée générale ce jour-là à Rouillac. «*Avec l'idée que l'agriculture paysanne peut être un facteur de redynamisation du monde rural qui subit aujourd'hui fermeture d'écoles, de services publics et de commerces*», avancent Agnès Rousteau et Solène Charmetant, du comité départemental de la Confédération paysanne, qui, en s'associant à La Palène et à Terre de liens, élargissent l'horizon du débat. «*Pas un débat à charge, mais pour offrir du positif et discuter des alternatives possibles avec le grand public*», prévient Antoine Raud, de La Palène.

Lecture et documentaire

Celles initiées par exemple par Gilbert Chabaud, le maire de Saint-Pierre-de-Frugie, en Dordogne, qui sera présent pour raconter comment l'orientation écologique a transformé son village, créant jardins partagés, restauration du patrimoine rural, gîtes... «*Une commune en train de mourir qui est passée de 300 à 450 habitants en huit ans et a vu s'ouvrir une épicerie de producteurs bio et une école Montessori*, dit Agnès Rousteau. *La preuve qu'on peut enrayer le défaitisme actuel.*» Présente également, une paysanne d'Aumagne, en Cha-



Agnès Rousteau, Solène Charmetant, Christophe Bayle et Antoine Raud unissent leurs forces pour amorcer des solutions d'avenir pour le monde rural.

Photo C.A.

rente-Maritime, passée d'un élevage laitier intensif à la production de viande bovine en bio, et Jacky Bonnet, élu de La Couronne, très investi dans le développement durable. «*L'idée est de mettre tout le monde autour de la table, de croiser les initiatives des collectivités, des associations et habitants, car, au-delà du bio, c'est tout ce qui se passe autour qui nous intéresse, en terme d'engagement citoyens et de démocratie participative*», pointe Christophe Bayle, vice-président de Terre de liens, qui animera les échanges et parlera du foncier et de la raréfaction des terres agricoles. «*Une grosse problématique pour nous*, avoue Agnès Rousteau. *On*

doit donner envie aux gens de s'installer. Mais pour ça, il faut se poser la question de ce qu'on leur offre en terme de services publics, d'accompagnement, de culture...» C'est d'elle justement que partira la soirée de mardi. Grâce à l'imagination de la compagnie Les mille printemps, basée dans la campagne de Charente-Maritime, qui viendra lire des extraits de son dernier spectacle, *Yourte*, en préambule. «*Le récit des espoirs, rêves et désespoirs des néoruraux*, détaille Antoine Raud, en pointant «*un théâtre de rue qui utilise l'humour pour faire passer des messages.*» Une mise en bouche avant le documentaire de Dominique Mar-

chais, *Nul homme n'est une île*, qui sera projeté juste avant le débat. Un tour d'Europe qui part à la rencontre d'agriculteurs de Sicile, d'architectes, artisans ou élus d'Autriche ou des Alpes suisses... «*Autant d'exemples concrets de gens qui ont transformé leur environnement et leur travail en faisant vivre localement l'esprit de la démocratie*», dit Antoine Raud. Pour mieux se projeter et, qui sait, accoucher d'idées aussi novatrices que le Bureau des questions du futur mis en place en Autriche et que peut saisir chaque citoyen.

Ce mardi 26 mars, à partir de 20h, au Vingt Sept, à Rouillac. Entrée libre.

Saint-Fort-sur-le-Né: 247 000 € pour les travaux de l'église

J eudi soir, le conseil municipal, a débattu du budget. Au chapitre fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 235 069,73 € et les recettes à 283 279,45 €. L'excédent est de 48 209,72 € (auquel s'ajoute l'excédent du résultat antérieur: 182 367,89 €). Côté investissement, les dépenses sont de 124 031,89 € et les recettes 50 725,34 entraînant un déficit de clôture de 77 304,01 €. Au final le solde positif de 127 596,91 € est reporté sur l'année suivante.

Les différents comptes ont été adoptés à l'unanimité. Le taux d'endettement de 11,43 % repré-

sente un endettement par habitant de 86,08 € (50 € au niveau département, 83 € pour la région).

Les taux des trois taxes ne seront pas augmentés en 2019. Pour mémoire, elles sont de 10,32 % pour la taxe d'habitation, 20,68 % pour la taxe foncière sur le bâti et 54,67 % pour la taxe foncière sur le non bâti. Comparées aux moyennes départementales et nationales, la taxe d'habitation est moitié moins élevée, la taxe foncière sur le bâti est légèrement moins élevée et la taxe sur le non bâti un peu plus élevée.

Le budget 2019 sera fortement

impacté par les travaux prévus sur l'église Sainte-Anne-de-Saint-Fortunat. Sur les 555 731,39 € prévus dans la section investissement, 247 727 € sont fléchés pour l'église.

Les subventions aux associations maintenues

Enfin, les diverses subventions aux associations sont maintenues: 250 € sont attribués à chasse, sports & détente et à la sauvegarde de l'église et 200 € pour l'Association des parents d'élèves. Au cours des questions diverses, le maire a annoncé

qu'un repas serait offert par la commune à tous les donateurs de sang à l'issue de la collecte du 13 décembre.

La commune a obtenu un avis favorable de la commission de sécurité pour l'agrément jeunesse et sports de son gîte. Enfin, un défibrillateur sera prochainement installé à proximité de la salle des fêtes. À cette occasion, une formation sur l'utilisation de cet appareil et du matériel de lutte contre les incendies sera organisée pour tous les personnels de la mairie.

Michel SCHAFFTER

JARNAC

Gilets jaunes: réunion de concertation

Après avoir écrit et adopté un appel à concertation, transmis aux gilets jaunes du Cognacais et du Jarnacais, ainsi qu'aux sympathisants, syndicats et organisations démocratiques, le groupe gilets jaunes de Jarnac et environs, propose une réunion de concertation pour faire le point sur cet appel et préparer une stratégie de communication commune. Cette réunion est programmée ce mardi, à 18 h 30, à l'Hôtel Renard (quai de l'Orangerie), à Jarnac. Contact: Patrick Loiseau, 06 15 50 76 22 ou sur Facebook: «Gilets jaunes de Jarnac et environs». Réunion ouverte à tous.

Animations

CHÂTEAUBERNARD

«Naturellement»

5^e édition du Salon Nature et Bien-être en présence de 60 exposants. Au programme: conférences, animations, expositions-ventes de produits bio et écologiques, minéraux, réflexologie, hypnose, massages, shiatsu.

» Le Castel. Samedi et dimanche, 10h-19h. 1€. 06 79 99 31 49. www.charentemieuxetre.fr

Un acte 19 attendu de pied ferme

■ Cortèges interdits dans plusieurs villes, appui des militaires

■ L'exécutif teste aujourd'hui de nouvelles mesures après les violences du week-end dernier.

A lors que le week-end dernier a été marqué par de nombreuses violences à Paris et notamment le saccage des Champs-Élysées, qui ont conduit le gouvernement à durcir le ton, la 19^e journée du mouvement des «gilets jaunes» s'annonce comme une journée test.



«Les soldats de Sentinelle ne seront pas aux endroits où il y aura des manifestations, il n'y aura donc pas de face-à-face», a assuré hier soir le ministre des Armées. Photo archives AFP

Des interdictions de manifester

Près d'une quinzaine de villes ont interdit certains lieux emblématiques de manifestation de «gilets jaunes» aujourd'hui. L'avenue des Champs-Élysées sera interdite de manifestation ainsi que ses abords dans un périmètre incluant le palais de l'Élysée et l'Assemblée nationale. À Nice, «un périmètre de protection» interdira l'accès à certaines zones de la ville et ses

alentours sauf aux résidents, à la veille d'une visite officielle du président chinois Xi Jinping (lire en page suivante). Il sera également interdit de manifester sur une grande partie de l'agglomération niçoise dont la Promenade des Anglais. Bordeaux, qui depuis 18 semaines rassemble parfois davantage de manifestants que la capitale, a pris des arrêtés semblables. À Toulouse, les manifestations ou rassemblements seront interdits sur la place du Capitole.

Des appels à manifester maintenus

La page Facebook «Gilets Jaunes Acte 19: La Guerre est déclarée» donne rendez-vous devant l'Élysée. Un autre groupe, «Acte 19 Tous en Gilets Jaunes, on lâche toujours pas», prévoit une manifestation de la place Denfert-Rochereau au Parvis du Sacré-Cœur, avec un mot d'ordre: «pas de casse, pas de violence, des revendications.» À Toulouse, l'appel était aussi maintenu sur la page Facebook «Gilets jaunes Toulouse». Pour certains «gilets jaunes», la masse des manifestants devrait plutôt éviter la place du Capitole, mais ils n'excluaient pas que d'autres groupes aillent à la confrontation. Les contrevenants à ces interdictions de manifester ou de rassemblement s'exposent à une amende portée à 135 euros depuis un décret publié jeudi (contre 38 euros auparavant).

Les militaires de Sentinelle mobilisés

Le gouvernement a aussi évoqué mercredi, par la voix de son porte-parole Benjamin Griveaux, l'utilisation de nouveaux moyens techniques (drones, marqueurs chimiques) et le recours à la mission antiterroriste militaire Sentinelle. Une annonce qui a déclenché une vive polémique (lire en encadré). Les militaires seront utilisés «à la marge» pour des gardes statiques de bâtiments qui ne sont aucunement exposés aux mouvements des «gilets jaunes», expliquait-on au ministère de l'Intérieur hier. Lancée après les attentats de janvier 2015, l'opération Sentinelle mobilise 7.000 soldats en France. Les soldats protègent des sites religieux, des lieux très exposés au risque terroriste ou très fréquentés (lieux touristiques, gares...). Ils sont présents de manière quasi-permanente à certains endroits, comme les aéroports ou les musées.

Marche nocturne à Saint-Dizier hier

Environ un millier de «gilets jaunes» ont défilé hier soir à Saint-Dizier, en Haute-Marne, en présence d'une figure du mouvement Jérôme Rodrigues, lors de la première marche nocturne organisée dans cette ville de 25.000 habitants. La manif s'est déroulée dans le calme, malgré des jets de projectiles et des tirs de gaz lacrymogène à plusieurs endroits.

Le Fouquet's restera fermé plusieurs mois

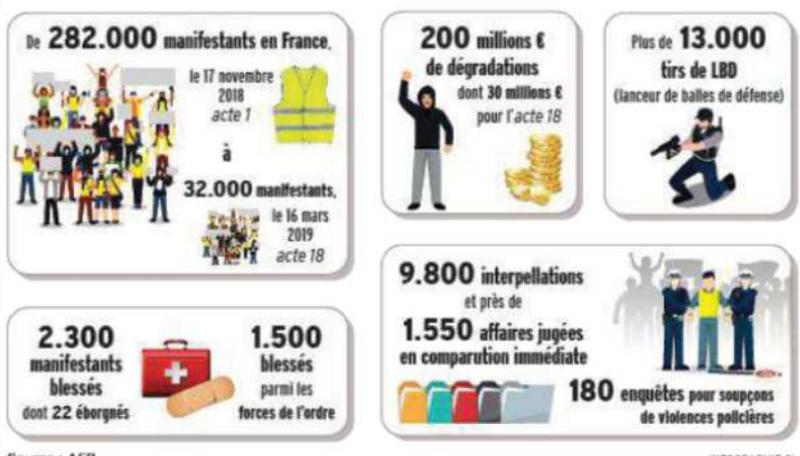
Le Fouquet's, pillé et brûlé samedi dernier lors de l'acte 18 sur les Champs-Élysées, restera fermé «pour une période estimée à ce stade à plusieurs mois», à la suite de «dégâts considérables», a indiqué la brasserie hier. Par ailleurs, un couple a été interpellé en Indre-et-Loire et sera jugé en comparution immédiate aujourd'hui à Paris, après avoir exposé sur Facebook des objets qui auraient été volés au Fouquet's.

Recours aux militaires: la polémique gonfle, Macron tente de désamorcer

Faite mercredi, l'annonce du recours aux soldats de l'opération Sentinelle pour soulager la charge des forces de l'ordre lors de l'acte 19 des «gilets jaunes», a suscité depuis un tollé politique. La polémique a encore gonflé après des déclarations du gouverneur militaire de Paris, le général Bruno Leroy: «Les soldats donnent des sommations. Ils sont à même d'apprécier la nature de la menace et d'y répondre de manière proportionnée.» «Les consignes sont extrêmement précises. Ils ont différents moyens d'action pour faire face à toute menace. Ça peut aller jusqu'à l'ouverture du feu.» Le chef de file de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a demandé «solennellement» hier au Premier ministre de venir s'expliquer devant l'Assemblée nationale sur la mobilisation de l'armée, fustigeant «une déclaration aussi aventureuse que périlleuse». «En 2017 Emmanuel Macron promettait d'apaiser la France, en 2019 il mobilise la force Sentinelle, sans en avertir le chef d'état-major des armées, et laisse entendre que les militaires pourraient tirer sur les manifestants. Le macronisme fracture et abîme la France», a quant à lui tweeté le député LR Éric Ciotti.

Selon RTL, le chef d'état-major des armées, le général François Lecointre, n'avait pas été prévenu au préalable de l'engagement des hommes de l'opération Sentinelle ce samedi et lors d'un conseil restreint de Défense qui a eu lieu mercredi, la mise à contribution des soldats n'avait pas non plus été évoquée. De leur côté, deux avocats, William Bourdon et Vincent Brengarth, ont écrit au Défenseur des droits, Jacques Toubon, pour lui demander d'obtenir des «garanties» du gouvernement «pour éviter tout risque». Le gouvernement a tenté depuis d'expliquer que les soldats ne seraient pas appelés à faire du maintien de l'ordre et ne seraient en aucun cas au contact des manifestants. Pour Emmanuel Macron, «c'est exactement la même chose que ce qui avait été décidé en décembre et à plusieurs reprises par le passé, c'est-à-dire faire appel aux militaires de l'opération Sentinelle pour ce qui est leur mission, la lutte contre le terrorisme et protéger des sites sensibles, pour pouvoir décharger les policiers et les gendarmes de ces missions». «Il n'a jamais été question de confier à Sentinelle (...) des missions de maintien de l'ordre», a renchéri hier soir sur RTL la ministre des Armées Florence Parly.

Gilets jaunes: 18 actes, des blessés et des dégâts





Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Dimanche	6° 18°	3° 19°	3° 19°	2° 19°
Lundi	6° 16°	6° 16°	6° 16°	5° 15°
Mardi	4° 14°	4° 14°	3° 14°	2° 12°
Mercredi	4° 14°	3° 15°	2° 15°	2° 13°
Jeudi	6° 16°	5° 16°	4° 16°	3° 15°
Vendredi	6° 18°	5° 19°	4° 19°	4° 18°
HIER			Mini / 16h	
Angoulême.....			NC	19°

Temps printanier
Le soleil et la douceur reste au menu, et le temps se montre donc encore bien agréable, avec des températures qui avoisinent les 20°C l'après-midi.
Vent faible de Nord-Est à Est, à temporairement modéré en début d'après-midi.

Faut-il retirer le permis aux conducteurs âgés ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Alors qu'un projet de loi rendant la visite médicale obligatoire va être déposé à l'Assemblée, le comportement des seniors est toujours plus stigmatisé. Le plus souvent à tort

Dossier réalisé par Sylvain Cottin
s.cottin@sudouest.fr

Faudra-t-il que nous prenions bientôt, tous, exemple sur Roger Auvin, le doyen des Français qui a fêté, mercredi, ses 111 ans dans sa maison des Deux-Sèvres ? Quand d'autres vieillards s'obstinent à conduire à tombeau ouvert, lui s'est spontanément rangé des voitures sitôt ses 90 ans sonnés. « J'ai commencé au volant d'une Delage, alors bon, je voulais éviter de finir comme cette mamie qui prend les ronds-points à l'envers. » Sage décision, notamment aux yeux de tous les partisans d'une surveillance renforcée de nos aînés. À l'image de Virginie Duby-Muller, dont la proposition de loi en faveur d'une visite médicale obligatoire lui vaut d'être aujourd'hui la cible de sa propre grand-mère de 94 ans (lire par ailleurs). Pas sûr, d'ailleurs, que la députée (LR) ait ainsi mis toutes les chances de réélection de son côté.

« D'abord pour les protéger... »

En proposant, au printemps dernier, de contrôler la santé des conducteurs âgés, l'ancien préfet des Pyrénées-Atlantiques avait le premier lancé la polémique. S'appuyant sur un bilan particulièrement lourd dans son département, Gilbert Payet ne fit pourtant que rappeler l'existence d'un article du Code de la route. « Ma préoccupation était simplement de protéger ces personnes, lorsqu'on a le sentiment qu'elles ne sont plus capables de conduire. » Les protéger elles, mais aussi toutes les autres arrivant en face. En l'occurrence par le passage chez un médecin agréé, lequel pourrait vérifier, entre autres choses, la capacité à tourner la tête et entendre la sirène d'un véhicule d'urgence.

Une exception française

À de très rares exceptions près, jamais pareille décision n'est pourtant appliquée. Ou bien alors trop tard, comme pour ce conducteur de 84 ans, intercepté après 10 kilomètres à contresens sur l'auto-route A 65, dans les Landes, en février 2018. Aux gendarmes qui venaient de le rattraper, l'homme désorienté dira s'être rendu compte de son erreur, mais avoir voulu profiter d'une circulation assez fluide pour gagner la prochaine sortie. Rebelote, quelques jours plus tard, près de Biarritz (64) quand, après un demi-tour au péage, un couple d'octogénaires terminera sa folle course contre un poids lourd. « État de sénilité avancée », diront les experts chargés d'examiner les deux miraculés. Permis de conduire, per-

mis de tuer, s'inquiètent en substance les plus radicaux, parfois marqués eux-mêmes par des drames personnels. Sans avoir été confronté à un sort aussi funeste, qui d'entre nous, d'ailleurs, n'a jamais tremblé dans le sillage d'un automobiliste âgé, quand celui-ci n'est pas tout bonnement un membre de la famille ?

En la matière, la France fait exception à la règle européenne, où seules l'Allemagne, l'Autriche et la Pologne continuent aussi de garantir le permis à vie. Et si la plupart des pays imposent une visite médicale après 70 ans, l'Espagne et le Portugal sont encore plus sévères, avec l'obligation de revalider son certificat dès l'âge de 40 ans. Un tabou français, lorsque le simple fait d'évoquer ici le sujet laisse craindre un retrait de permis systématique. Outre le spectre d'une réelle perte d'autonomie géographique et sociale, le fantôme vexatoire de la petite mort plane alors.

Les jeunes plus concernés

« Si la visite médicale n'est qu'un prétexte pour effectivement les empêcher de conduire, je trouve l'idée absolument choquante », s'agace Christelle Oberholz. Référente senior pour l'école de conduite française (ECF), celle-ci est pourtant à l'origine des premières séances de rattrapage à leur intention (lire encadré). « Voilà pourquoi, plutôt que de nier l'impact physiologique du vieillissement, nous les aidons concrètement à le supporter. Prenons le cas d'une personne redoutant de couper la route pour tourner à gauche, on lui conseillera de tourner tranquillement trois fois à droite afin de retrouver la même direction. Mais c'est davantage le temps d'analyse, plutôt que celui de la réaction, qui s'allonge avec les années. Pour le freinage, par exemple, il n'y a quasiment aucune différence entre une personne de 75 ans et quelqu'un de 40. »

Les chiffres de l'Observatoire de la sécurité routière, d'ailleurs, sont têtus (voir infographie). Si les plus de 75 ans sont davantage représentés dans les accidents mortels, c'est toujours bien moins que les jeunes de 18 à 24 ans. Sachant, enfin, que nombre de victimes âgées ne sont en fait que des piétons. Las, si la limite d'âge est une idée trop approximative pour être honnête, la prise en compte de l'état de santé paraît frappée au coin du bon sens. Pour l'heure tout juste trouve-t-on dans quelques boutiques un bien hypocrite autocollant « 5 » comme senior.



Le temps de réaction, en cas de freinage notamment, n'est pas forcément plus important chez les seniors. PHOTO MICHELE DANALI/AFIP

3 QUESTIONS À...

Virginie Duby-Muller
Députée LR de Haute-Savoie

1 Est-ce pour des raisons personnelles que vous êtes à l'origine de cette proposition de loi rendant obligatoire la visite médicale pour les plus de 70 ans ? Non, mais je suis députée d'une zone frontalière avec la Suisse, où la visite médicale est obligatoire après 70 ans. La France faisant à ce titre figure d'exception en Europe, il s'agit simplement d'une mesure de bon sens, même si l'on peut encore débattre de l'âge.

2 Une mesure de bon sens d'abord perçue comme un tabou en politique...

Ce n'est évidemment pas populaire, a fortiori lorsque les gens pensent que l'on veut purement et simplement leur retirer le permis, ou bien leur faire repasser. Ce n'est pas mon objectif, puisqu'il ne s'agirait que de quelques examens médicaux basiques, histoire de vérifier que vous êtes toujours en état de



Virginie Duby-Muller. PHOTO AFP

prendre le volant. Hélas, le sujet est si sensible que j'ai reçu des mails d'insultes comme jamais dans ma vie. Mais je comprends aussi ceux qui craignent, comme ma propre grand-mère, de perdre leur autonomie. Il existe pourtant des alternatives, y compris en milieu rural. À l'inverse, j'ai également reçu pas mal de messages de soutien venant du personnel médical, de ceux qui voient souvent des personnes très diminuées repartir en voiture. Penser que la pression de l'entourage familial suffit à leur faire entendre raison est illusoire. Pour un enfant, il est émotionnellement très difficile de confisquer les clés de la voi-

ture de ses parents. Certains usent de stratagèmes, en disant par exemple que la compagnie d'assurance refuse de signer leur contrat...

3 Les personnes âgées sont pourtant moins impliquées que les jeunes dans les accidents mortels ?

C'est l'argument que j'entends le plus, et je ne compte pas opposer les uns aux autres, ni stigmatiser les personnes âgées en particulier. Pour autant il est médicalement prouvé que les capacités visuelles et sonores diminuent avec le temps, sans parler de l'amplitude des mouvements. Physiologiquement, ce déclin démarre même dès 45 ou 50 ans... L'âge qu'ont d'ailleurs choisi l'Italie et le Portugal pour rendre la visite obligatoire. Sans que ça ne choque personne là-bas.

Encore une fois, il faut aussi prêter l'oreille à tous ceux dont un proche a perdu la vie à cause de ces circonstances. Même si la plupart des Français sont favorables à cette mesure, peu osent le dire ouvertement.



REPÈRES

700 000

Les personnes âgées ne sont pas les plus concernées, mais c'est le nombre de conducteurs sans assurance, selon les chiffres révélés cette semaine par le délégué interministériel à la sécurité routière.

109

L'an dernier, 30 873 personnes ont été victimes de ces chauffards lors d'un accident. Parmi elles, 109 ont perdu la vie et 9 518 ont été blessées, soit un nombre de victimes corporelles en hausse de 21% depuis cinq ans.

2

C'est, en euros, la somme que paye annuellement chaque assuré pour abonder le Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO), organisme permettant d'indemniser les victimes des conducteurs non-assurés, ceux-là ne pouvant, la plupart du temps, pas assumer les énormes sommes en jeu.

Pierre, 96 ans et des millions de kilomètres au compteur

PORTRAIT Titulaire du permis de conduire en 1939, ce viticulteur du Sauternais n'a, depuis, jamais eu d'accident



On ne saurait vraiment reprocher à Pierre Dubourdieu d'avoir parfois appuyé sur le champignon. En cette année qui le verra simultanément fêter son 96^e anniversaire et les 80 printemps de son permis de conduire, ce vigneron du Sauternais s'enorgueillit de n'avoir jamais connu le son de la tôle froissée. « Aucun accident de ma longue vie, pas même un petit accrochage. Pourtant, ce papier rose, on me l'avait presque donné pour mes 16 ans. La guerre arrivant, il fallait vite trouver des conducteurs pour remplacer ceux partis au front. »



Au volant de son véhicule hybride. PHOTO GUILAUME DONALDIO « SUD OUEST »

Des stages pour les seniors

Pionnier dans l'accompagnement des conducteurs vieillissants, l'École de conduite française (ECF) propose des formations d'un jour pour tous ceux souhaitant humblement réactualiser leurs connaissances. À commencer par celle du Code de la route. Passée la remise à niveau des stagiaires – une dizaine par séance – vient alors la réflexion sur les affres du vieillissement. Et surtout les meilleures façons de le contourner. Car, s'il ne s'agit pas de maintenir coûte que coûte des personnes fatiguées au volant, des solutions existent pour au moins adapter sa conduite à quelques gênes mineures. « Les problèmes de motricité, comme, par exemple, tourner la tête, ne concernent finalement que très peu de gens », explique Christelle Oberholz, la responsable du programme. « À l'inverse, nous pouvons agir de façon pragmatique pour adapter la vision, l'audition, la rigidité des articulations ou le temps d'analyse d'une situation. Pour beaucoup, ce n'est, de toute façon, que de la peur, celle de se prendre un trottoir, de conduire la nuit ou bien d'aller en centre-ville. » Comptez 120 à 160 euros la séance, souvent sponsorisée par la mutuelle ou l'assurance. « Du coup, les gens viennent pour de bonnes raisons, comme vouloir continuer à transporter leurs petits-enfants... »

Le profil des auteurs d'accidents mortels



82%



Un homme



Résident du département où a lieu l'accident

58%



Sans condamnation

74%



Détenteur d'un permis valide

53%



Détenteur de ses 12 points

Encore 20 000 km par an

Qu'importe alors les années au compteur, pas question de se ranger des voitures. En l'occurrence deux Peugeot, dont la petite dernière, électrique. Si le vieil homme ne sillonne plus aujourd'hui l'Hexa-

gone comme lorsqu'il plaçait autrefois son vin au fil du guide Michelin, c'est pour un bain de soleil et de jouvence qu'il s'installe encore chaque jour au volant. « Près de

20 000 kilomètres par an, notamment pour filer tous les week-ends ou presque à Arcachon. »

L'occasion de faire défiler dans sa mémoire un siècle entier d'automobiles sans airbags, ni ceintures de sécurité... « Je n'ai eu que des Peugeot, une grosse vingtaine depuis la 301 de mes débuts. Sans parler de la Quadrilette à bord de laquelle mon grand-père nous emmenait en vacances dans le Mimizan des années 1920. Quatre heures de route sans croiser une seule voiture, mais en faisant des haltes où l'on se désaltérait tous au vin... Y compris les gosses comme moi, qui arrivaient en zigzaguant à l'océan. » Autre temps, autres mœurs, entre boire

et conduire Pierre finira par devoir choisir. « Enfin, j'ai surtout choisi de respecter la loi, mais pas de renoncer à un petit verre de mon Sauternais quand même. »

Vite, la voiture autonome !

Plutôt que d'en faire un fumeux secret de longévité routière, disons que notre vieux briscard aura su ne pas se disperser. « Quand je conduis, je ne fais pas autre chose. C'est le conseil que je donne à tous les conducteurs vieillissants. » Bon pied sur l'embrayage, bon œil sur la route, Pierre Dubourdieu est un peu l'exception confirmant une règle beaucoup moins souriante aux personnes très âgées. Dans son sillage et son village, deux autres nonagénaires très avancés continuent pourtant alertement de prendre le volant.

Forcément en sursis, Pierre Dubourdieu craint malgré tout comme une petite mort le jour où son médecin lui dira de lâcher sa voiture une bonne fois pour toutes. « J'espère ne jamais l'entendre », souffle-t-il en misant gros sur les progrès des véhicules autonomes. D'ici là, statistiques en main, c'est le procès en dangerosité routière qu'il refuse d'entendre à propos des seniors. « Ridicule, et les chiffres le démontrent parfaitement, ce sont les jeunes qui bien davantage que nous sont à l'origine des drames de la route. »

Mortalité routière : les jeunes et les anciens surreprésentés

En France **53 tués** par million d'habitants

Chez les 18-24 ans **108 tués**

Chez les 75 ans et plus **88 tués**

Chez les 25-34 ans **74 tués**

Parmi les 527 décès de personnes âgées de 75 ans et plus



Source : ONISR 2017 | infographie

SUD OUEST.fr

Le témoignage de Pierre Dubourdieu en vidéo.

Abonnés

Les différents scénarios du Brexit

ROYAUME-UNI Theresa May a obtenu des Européens la possibilité de reporter le Brexit, mais sous certaines conditions

Après la décision des dirigeants européens, jeudi soir, d'accorder au Royaume-Uni un report du Brexit, les Britanniques doivent encore décider de quelle manière ils souhaitent quitter l'Union européenne (UE). Voici les scénarios possibles :

1 Brexit avec accord le 22 mai

La décision des dirigeants européens d'accepter un report du Brexit du 29 mars au 22 mai implique que les députés britanniques adoptent le Traité de retrait de l'UE négocié par la Première ministre, Theresa May, avec Bruxelles, qu'ils ont déjà rejeté deux fois.

Le vote au Parlement doit avoir lieu la semaine prochaine. Si le texte est adopté, le divorce aura lieu le 22 mai, de façon ordonnée, avec une période de transition de près de deux ans.

2 Brexit sans accord

Si les députés britanniques rejettent le Traité de retrait, Londres aura jusqu'au 12 avril, date butoir, pour présenter des candidats aux élections européennes de mai, et pour mettre au point une solution alternative. Sinon, le Royaume-Uni sortira de l'Europe sans accord, au 12 avril ou à une date ultérieure.

Le pays mettrait ainsi fin, du jour au lendemain, à quarante-six ans d'appartenance à l'UE, quittant le marché unique et l'union douanière sans période de transition. Un scénario redouté par les milieux économiques.

Les deux parties ont intensifié, ces derniers mois, leurs préparatifs face à cette éventualité.



Theresa May doit maintenant convaincre le Parlement de voter l'accord de sortie négocié. PHOTO LUDOVIC MARIN/AFP

3 Longreport du Brexit

Si Londres formule une proposition pour éviter une sortie sans accord, le Brexit pourra être reporté à une date indéterminée. Pour être accepté par l'Union européenne, ce cas de figure implique que le Royaume-Uni prenne part aux élections européennes en mai. La Commission européenne a prévenu qu'un report de ce type devrait courir, au moins, jusqu'à fin 2019, laissant ainsi le temps au pays de réfléchir à ce qu'il veut faire.

Changement de Premier ministre, élections générales, deuxième référendum ou encore modification des lignes rouges posées dans les négociations par le gouvernement britannique : toutes les options sont ouvertes.

« En tant que Première ministre, je ne suis pas prête à reporter le Brexit au-delà du 30 juin », a affirmé The-

resa May, mercredi, laissant entendre qu'elle pourrait démissionner en cas de long report.

4 Pas de Brexit du tout

Ce scénario est à l'heure actuel le moins probable, puisque la Première ministre s'y oppose catégoriquement. Mais rien ne peut être définitivement exclu dans le chaos ambiant au Royaume-Uni. Une pétition en ligne réclamant le maintien du pays dans l'UE a reçu plus de 2,7 millions de signatures depuis mercredi.

Selon la Cour de justice européenne, le Royaume-Uni peut décider seul de renoncer à quitter l'UE, sans avoir besoin de l'aval des autres États membres. Un tel revirement « n'est pas faisable politiquement » sans l'organisation de nouvelles élections ou d'un nouveau référendum, selon le lord indépendant

Gilets jaunes : quel rôle pour les militaires ?

SÉCURITÉ Aujourd'hui, des soldats de l'opération Sentinelle sont mobilisés pour l'acte XIX. Quelle est leur marge de manœuvre s'ils doivent faire face à des manifestants agressifs ?

Olivier Saint-Faustin
o.saint-faustin@sudouest.fr

Samedi dernier à Paris, le gouvernement a déploré des « dysfonctionnements » ayant favorisé l'écllosion des violences observées dans le cadre de la manifestation des gilets jaunes. Trop de policiers étaient notamment attachés à la sécurisation de bâtiments officiels, réduisant de fait le nombre d'unités

mobiles pouvant aller au contact des casseurs.

« Un militaire, ce n'est pas un policier ! (...) Il est quand même agressé, qu'est-ce qu'il fait ? Il tire ! »

Mercredi, Édouard Philippe a donc annoncé que des militaires de l'opération Sentinelle seraient chargés, lors de l'acte XIX, de protéger ces bâtiments officiels et

autres « points fixes ». Objectif : « Libérer ceux qui iront au contact » des manifestants. Une décision que le chef d'état-major des armées, François Lecointre, n'aurait appris que lors de sa diffusion dans les médias, selon la radio RTL.

« Une décision funeste »

Depuis plusieurs jours, cette mesure fait polémique. « Un militaire, ce n'est pas un policier ! Vous mettez un militaire et il est quand même agressé, qu'est-ce qu'il fait ? Il tire ! », s'est inquiété, mercredi, Jean-Luc Mélenchon. Le leader de La France insoumise a, d'ailleurs, demandé « solennellement » à Édouard Philippe de venir s'expliquer devant l'Assemblée nationale. « Les militaires ne sont pas formés au maintien de l'ordre. Ils sont formés au combat, pour tuer et neutraliser », a déploré le sénateur Bruno Retailleau (LR), évoquant une « décision funeste ».

Chez les policiers, si l'on se félicite d'une stratégie qui permettra une meilleure mobilisation sur les points chauds, on s'interroge sur



Les militaires « ne sont ni entraînés, ni formés, ni équipés » pour assurer des missions de maintien de l'ordre, rappelle un colonel. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

le risque en cas de confrontation entre manifestants et militaires : « Ce qui m'inquiète, c'est la riposte en cas d'attaque », a commenté Philippe Capon, secrétaire général du syndicat Unsa-Police, craignant une éventuelle bavure.

Pas de face-à-face

Interrogé par « Sud Ouest », le colonel Guillaume Thomas, porte-parole adjoint de l'état-major des armées, rappelle que les quelque 7 000 militaires de Sentinelle ont comme « seule » mission la « lutte antiterroriste ».

Ce samedi, « ils ne seront pas engagés dans des missions de maintien de l'ordre. Ce n'est pas leur métier. Ils ne sont ni entraînés, ni formés, ni équipés pour cela », prévient-il. « La répartition des tâches est très claire entre militaires et policiers », a confirmé le ministre des Armées, Florence Parly. Selon elle, il est « hors de question » que des soldats soient placés face à des manifestants.

Le colonel Thomas affirme ainsi

que « toutes les mesures sont prises, sont anticipées, pour éviter » un face-à-face. Que se passerait-il si, malgré tout, une confrontation avait lieu ? « Les militaires de Sentinelle feraient appel aux forces de sécurité intérieure pour venir les appuyer, les aider dans cette confrontation potentielle », assure-t-il.

Une nécessité car l'équipement de ces militaires n'est pas prévu pour canaliser une foule agressive : « Ils sont équipés de gilets pare-balles, d'un fusil HK 416, d'un pistolet automatique », détaille le colonel Guillaume Thomas. Ils disposent également d'une matraque télescopique et de « petites gazeuses à main », selon un soldat interrogé par France Info.

« Ce sont des combattants, rompus au combat, que ce soit à travers du corps à corps ou à travers l'utilisation de leurs armes », reprend le colonel. Des techniques qui « entrent dans le cadre de la lutte antiterroriste » et ne sont donc pas adaptées à un face-à-face avec des manifestants violents.

« OUVERTURE DU FEU »

Depuis mercredi, le gouvernement tente d'expliquer que les soldats ne seront pas appelés à faire du maintien de l'ordre et ne seront, en aucun cas, au contact des manifestants. Mais les propos tenus hier, sur France Info, par le gouverneur militaire de Paris, le général Bruno Leray, ont à nouveau déchaîné les critiques : « Les consignes sont extrêmement précises. [Les soldats] ont différents moyens d'action pour faire face à toute menace, a-t-il déclaré. Ça peut aller jusqu'à l'ouverture du feu. Les soldats donnent des sommations. Ils sont à même d'apprécier la nature de la menace et d'y répondre de manière proportionnée. » Des propos largement dénoncés par l'opposition.

SUD OUEST.fr

Le point sur les manifestations dans la région.

La facture n'est pas oubliée

L'Agglo de Grand-Cognac plaide pour un meilleur cadencement entre le TER et la LGV. « On a bon espoir que le TER qui pourrait desservir le premier TGV pour la capitale parte à 6 heures de Cognac pour arriver à Paris à 9 h 30 », a glissé le président Jérôme Sourisseau à la préfète de la Charente, Marie Lajus, en visite officielle, mardi. Alain Riffaud enfonce le clou. Le maire de Cherves-Richemont n'a pas oublié que Grand-Cognac avait contribué au chantier de la LGV pour 3,3 millions d'euros. « En échange, on devait avoir accès à la LGV et le doublement de la RN 141 », appuie l'élu. La LGV, « c'est un sujet SNCF », rétorque sèchement Marie Lajus. L'échange bifurque sur un autre sujet. Mais au moment de prendre congé, Alain Riffaud en remet une petite couche. « C'est l'État qui nous a demandé de verser 3,3 M€ », glisse-t-il en s'excusant de son insistance. Poli, mais tenace.



Maire de Cherves-Richemont, Alain Riffaud a enveloppé d'un sourire son échange avec la préfète, Marie Lajus. Il a fait passer son message, Grand-Cognac veut mieux bénéficier de la LGV. ALACAUD



« La ville de Cognac était une belle endormie. Michel, tu es le prince qui l'a réveillée ! »

Jérôme Royer, élu de Jarnac, s'adressant à Michel Gourinchas d'un ton à la fois amical et taquin, hier, lors d'une signature de convention à la mairie de Cognac.

Où sont les copies ?

Le Grand Débat s'est achevé la semaine dernière et Sandra Marsaud (LREM) s'est félicitée de la tenue de 20 réunions dans la seconde circonscription législative de Charente. « Les comptes rendus sont sur la plateforme www.granddebat.fr et j'ai transmis l'ensemble des contributions réunies à ma permanence parlementaire », précise-t-elle. On veut bien la croire. Sauf que sur le site officiel, on ne trouvait hier que 25 comptes rendus pour l'ensemble de la Charente, dont seulement deux dont le contributeur s'appelle justement M^{me} Marsaud (réunions du 18 février à Cognac et du 2 mars à Montmoreau). Mais où sont les textes et leurs copies ?

La bulle éclôt en Charente

ÉCONOMIE La monnaie charentaise, la bulle, a été lancée jeudi soir. Avec comme objectif, prioriser l'économie locale

Lysiane Larbani
angouleme@sudouest.fr

Les calculatrices peuvent être rangées, la devise est simple. Un euro = une bulle. La monnaie angoumoisine, qui doit son nom à la bande dessinée, a été lancée, jeudi soir, en chanson, sur la place du Palet à Angoulême. « Du cognac, du pinot, des bulles ! », chantait le groupe de Champniers, l'Ananas givré. Un chauvinisme célébré dans le micro, qui fait également la fierté des nombreux citoyens réunis pour venir assister à l'inauguration de la première monnaie locale du département.

Siège social en Charente

Autour de la place, quelques stands ont accueilli une partie des commerçants décidés à accepter la bulle dans leurs caisses enregistreuses. Au total, ils sont 54 répartis dans une vingtaine de communes : commerçants certes, mais aussi des restaurateurs et des prestataires de services. L'en-



Des billets de 1, de 5, de 10, de 20, de 50... mais aussi de 16 ! Tous dessinés par les élèves du Lycée de l'image et du son d'Angoulême (Lisa). PHOTO LOÏC DEQUER

gouement pour la bulle, à son démarrage, est certain. « Tous les commerçants sont les bienvenus. Le seul critère pour prendre la bulle est d'avoir son siège social dans le département », explique Phanmalý Rajsavong, l'une des ambassadrices de la bulle.

Côté consommateurs-citoyens, l'excitation se fait sentir au moment de l'échange de deniers. Les bulles sont disponibles en billets : de 1, de 5, de 10, de 20, de 50... mais aussi de 16 ! Ils ont tous été dessinés par les élèves du Ly-

cée de l'image et du son d'Angoulême (Lisa).

« Préserver la richesse locale »

« La monnaie locale permet de préserver la richesse d'un territoire et de créer une synergie entre les acteurs locaux. Garder la richesse localement. L'idée est d'être dans un cercle vertueux », souligne Véronique Durand-Chailly, également ambassadrice de la bulle.

Au stand d'adhésion à la bulle, les formulaires passent de mains

en mains. « Quand on achète un produit ou un service, il y a une partie de notre argent qui s'en va. Là on sait vraiment où ça part, se réjouit Noé, musicien, la vingtaine. C'est tout bénéfique pour nous, car ce qu'il reste profite à l'économie locale. »

Échapper à la spéculation financière, favoriser une économie responsable... Le prochain objectif des ambassadeurs de la monnaie : travailler avec les collectivités territoriales. Ce n'est pas le moment de buller.

Bernard Laporte adoube le centre de formation

RUGBY Le président de la FFR assistait hier à l'inauguration de la structure créée par l'UCS dans l'ancienne piscine

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

« Vous avez fait une chose qui n'est pas facile à construire, c'est une fusion. Je parcours la France, j'en ai vu beaucoup mourir au bout de deux ou trois ans. La deuxième étape, c'est de savoir où l'on va. Je vois tellement de présidents qui ne pensent qu'à l'équipe première. Pour moi, la formation est la clé de la réussite d'un club. Je vais partir soulagé parce que le rugby est là pour de nombreuses années. »

L'hommage est signé Bernard Laporte. Le président de la Fédération française de rugby assistait hier soir à l'inauguration du « centre de formation et de performances » imaginé par l'Union Cognac Saint-Jean-d'Angély. Un projet qui a abouti presque aussi vite que le mariage entre l'US Cognac rugby et le Racing club angérien, mené tambour battant par leurs deux présidents, Lilian Tessendier et Christophe Lacombe. « J'aime l'idée que ce soit des chefs d'entreprise, ils savent structurer un club », salue encore Bernard Laporte.

Une première promotion

Le premier jalon a été posé en novembre 2017 avec la création d'une commission « emploi formation ». Au départ, l'idée était d'accompagner les joueurs de la catégorie Espoirs dans leur parcours professionnel, en sachant qu'ils ne seront qu'une toute petite poignée à vivre du rugby. « Cela s'est vite étendu aux moins de 16 ans, de 18 ans, à des joueurs de l'équipe première en fin de carrière et à des



Bernard Laporte a serré beaucoup de mains en traversant la piscine métamorphosée. PH. LOIC DEQUIER

compagnes de joueurs. On travaille sur la recherche d'emploi et l'identification de formations », précise Delphine Tessendier, qui pilote la démarche.

Le projet de centre de formation est né six mois plus tard. En s'associant à Christophe Damien et son organisme de formation, Pro Sport Concept, l'UCS a pu ouvrir une antenne dès septembre dernier. Les 14 premiers étudiants en brevet professionnel Gepse, option « activités de la forme », achèveront leur cursus en juillet. On y trouve six joueurs du club, des joueurs de l'UAC football, des licenciés du SA XV et des particuliers. « L'effectif devrait grossir pour la deuxième année. On peut aller jusqu'à 20. »

« De beaux derbys »

Le club planche sur la création de formations pour les entreprises (coaching de salariés, d'équipes, ressources humaines) en puisant dans ses compétences en interne.

C'est aussi en interne que l'UCS a mené le réaménagement de l'ancienne piscine. Une excellente nouvelle pour la collectivité, puisque la construction d'un équipement similaire était évaluée à 1,5 million d'euros !

La salle de musculation et d'entraînement est bien sûr dédiée à l'équipe première, mais pas seulement. Toutes les catégories y auront accès, y compris les enfants de l'école de rugby. Pas pour faire de la musculation, mais divers exercices, précise l'équipe technique. Onze joueurs de l'équipe première, pour certains déjà impliqués dans les entraînements, viendront renforcer les éducateurs. L'UCS espère monter en puissance dans son rêve de Pro D2. « Ce serait formidable. Quand Vannes est monté en Pro D2, il y a eu 15 % de licenciés en plus. Je vous souhaite sincèrement de rejoindre Angoulême, cela fera de beaux derbys ! », a lancé Bernard Laporte.

« JEAN VICARD »

L'ANCIENNE PISCINE MUNICIPALE a été mise à la disposition, via une convention, de l'UCS. Un soulagement pour la municipalité, qui évite une friche. Les partenaires du club ont financé les travaux, d'un montant de 200 000 €. Ils ont été coordonnés par Jordan Cosson, ancien joueur de l'UCS, aujourd'hui salarié à la Maison Tessendier. Son patron et coprésident de l'UCS, Lilian Tessendier, l'avait détaché sur cette mission. L'ancien bassin de natation a été comblé avec du sable et des granulats avant d'être recouvert d'une chappe de béton. Cela donne une grande pièce de 500 m² équipée de machines de musculation et d'une piste de course. Le reste du bâtiment abrite deux salles de cours, des vestiaires, une salle de massage, des bains d'eau chaude et froide pour la récupération, en attendant un spa. Le centre a été baptisé « Jean Vicard », ancien dirigeant de l'UCS.



LE PIÉTON

Constate que l'application pour téléphone mobile lancée par Morgan Berger était dans l'air du temps. Tellement dans l'air du temps qu'elle n'était pas la seule ! Le principe, un système de géolocalisation permettant de faire remonter des constats sur la voirie ou la propreté, par exemple. L'application lancée par le candidat à l'élection municipale s'appelle « Urbest » (lire « Sud Ouest » d'hier). La municipalité en a une autre dans les tuyaux depuis des mois, mais elle ne fonctionne pas suffisamment bien pour avoir été lancée officiellement. On sent d'ici venir le concours de modernité pour la prochaine campagne électorale !

AGENDA

AUJOURD'HUI

Lecture/atelier rap. De 10 h 30 à 12 h, à la bibliothèque, à partir de 9 ans, sur inscription. Tél. 05 45 36 19 50.

Journée « Mangeons mieux ».

De 13 h 45 à 17 h, ateliers et animations autour d'une alimentation plus saine et locale sur le Grand Cognac, à La Salamandre. Gratuit. Programme et inscription obligatoire sur le site www.grand-cognac.fr.

Festival Mars Planète Danse.

À 20 h, deux spectacles : « Refuge », de Vincent Dupont et « Le P.A.R.D.I. », de la Cie Volubilis, à l'Avant-Scène. Le bar du théâtre est ouvert pour la restauration. Entrée 15 €. Tél. 05 45 82 32 78.

Rap. À 21 h, l'association West Rock reçoit Ginge, aux Abattoirs. Tél. 05 45 82 48 06.

DEMAIN.

Randonnée urbaine. À 14 h 30, « Un goût d'irachevé », aux Récollets. Surréservation au 05 16 45 00 17.

« SUD OUEST »

Rédaction, 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Tél. 05 45 36 62 80

Dominique Souchaud balaie les accusations

SAINT-SULPICE Le maire était accusé de « mauvaise gestion » par un habitant. Le parquet a classé l'affaire sans suite



C'est la gestion du premier édile qui a été mise en cause. PHOTO

ARCHIVES J.G.

L'affaire aurait pu rester cantonnée aux milieux autorisés. Mais Dominique Souchaud a trahi le secret lui-même, mardi au conseil municipal : il a été entendu par les gendarmes.

Tout est parti d'une plainte de Jean-Claude Loret, un habitant de Saint-Sulpice. « J'accuse le maire et je ne lâcherai pas », assure l'intéressé à « Sud Ouest ». Globalement, l'ensemble des faits reprochés est qualifié de « mauvaise gestion de la commune » par l'accusateur. Plusieurs éléments ont été mis en avant dans la plainte. Par exemple, l'achat d'un camion-benne. « Il l'a payé 13 000 euros alors qu'il ne vaut rien », allègue Jean-Claude Loret. « Il rend des services tous les jours », répond le premier édile.

Autre grief : l'achat d'huisseries qui a – il faut le dire – ému jus-

qu'aux élus de la majorité. Selon Jean-Claude Loret, « Dominique Souchaud a mis le Conseil municipal devant le fait accompli alors qu'il fallait demander son accord avant ». Démenti de l'accusé : « Je n'avais pas besoin d'autorisation. »

Problème : ces faits, bien que critiquables politiquement, ne relèvent pas d'une infraction au sens du droit pénal. C'est pour cette raison que le parquet a décidé de classer l'affaire sans suite.

En revanche, il est un conflit qui perdure entre les deux hommes. Jean-Claude Loret accuse la commune d'avoir subtilisé l'argent de l'Association du hameau de Peuyon. Une affaire toujours pas réglée mais qui empoisonne les relations entre les habitants du hameau et le maire.

Jonathan Guérin

Bache-Gabrielsen, du chic et du vrac

INNOVATION La petite maison va vendre des tonneaux de 30 litres aux particuliers. L'expérience s'appelle « Private cognac cask »

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Comme beaucoup de négociants charentais, Bache-Gabrielsen participait cette semaine au salon Pro Wein à Düsseldorf (Allemagne). Rendez-vous était donné hall 12, stand B50, à la découverte d'une « expérience unique » : le « Private cognac cask ».

Nouvelle bouteille, nouvelle référence ? Non ! Nouvel assemblage vieilli dans un improbable fût ? Pas du tout ! Bache-Gabrielsen ouvre la vente de cognac en vrac au particulier, une touche de chic en sus...

Séduire les « spirit lovers »

Le principe est simple. La maison l'explique ainsi sur les réseaux sociaux : « Premièrement : choisissez votre eau-de-vie parmi trois crus composant l'AOC cognac (Fins Bois, Petite Champagne ou Grande Champagne). Deuxièmement : suivez son vieillissement en petits fûts selon le cru choisi. Deux, quatre ou six ans. Chaque année, venez prélever votre échantillon dans votre fût. Troisièmement : embouteillez et personnalisez vos bouteilles dans



Jean-Philippe Bergier, le maître de chai de Bache-Gabrielsen, humant un petit fût « Private cognac cask ». PHOTO ALEXIS BERG

nos chais. » Le vieillissement se fait dans des tonneaux de 30 litres ayant préalablement affiné des cognacs XO de la maison. Lors de chaque étape, le client est « guidé par l'expertise et le savoir-faire de Jean-Philippe Bergier, maître de chai », précise Bache-Gabrielsen. Voilà pour le côté chic en prime.

La maison reste discrète sur le prix de cette expérience « Private cognac cask », expliquant que le coût TTC est « fonction du choix

du cru et du vieillissement et oscille entre 60 et 110 euros par bouteille » puisée au tonneau. Concluons par les mentions d'usage en précisant que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, mais aussi que Bache-Gabrielsen mise beaucoup sur l'innovation et le marché français, dont elle veut intégrer le Top 5.

Contact : 0545320745 ou
marielle@bache-gabrielsen.com

Une action contre l'invasion du plastique

CONSOMMATION Le collectif citoyen La Charente se bouge pour la planète annonce sa première « Plastic attack », demain de 10 à 13 heures au magasin Leclerc de Cognac, en accord avec la direction. Les militants mettront de côté le plastique pour sensibiliser au suremballage.

Pas de hausse des impôts cette année

Lors de la réunion du conseil municipal, mercredi, la question des excès de vitesse et de la sécurité est une nouvelle fois revenue dans les débats. Il est en effet impossible de déclarer Pain Perdu en zone 30, parce que ce quartier n'est pas une agglomération. Le maire, Didier Gois, a alors envisagé la pose de ralentisseurs – seule solution jugée efficace – en divers endroits, notamment la rue du château d'eau, le chemin de la Petite Groie et le chemin de la maille. Cette proposition fera l'objet d'un débat ultérieur entre élus mais, semble-t-il, « il faudra y arriver dans l'intérêt de tous ».

Finances favorables

En début de séance, les élus ont validé le compte de gestion et le compte administratif 2018. « Les résultats sont intéressants » parce que positifs, mais la vigilance est de rigueur, en particulier avec la prochaine convention avec la commune de Cherves-Richemont relative à la scolarisation des enfants de Mesnac.

En investissement, pour 80 890 euros de dépenses, les recettes ont été de 169 343 euros, compte tenu du report d'excédent 2017 de 161 136 euros. Les réalisations portent sur du matériel (aménagement du tracteur, plaque vibrante, chariot et lance de désherbage, ba-



Les excès de vitesses ont été évoqués au conseil municipal. Des ralentisseurs sont envisagés, comme ici rue du château d'eau. P. B.

layeuse, bineuse, débroussailleuse, tables pour la salle des fêtes) ainsi que la création des chicanes et massifs à Vignolles. En fonctionnement, il y a 393 763 euros de recettes et 292 037 euros de dépenses, soit un excédent bienvenu de 101 725 euros.

Dans ces conditions plutôt favorables, les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir les taxes à leur taux actuel : taxe d'habitation : 11,34 % ; taxe foncière sur le bâti : 20,16 % ; taxe foncière sur le non bâti : 61,44 %. En 2018, elles ont rapporté 123 696 euros ; en 2019, ce pourrait être 127 433 euros. Par contre, la taxe d'enlèvement des ordures mé-

nagères, fixée par l'Agglomération Grand-Cognac, pourrait être relevée à 21,35 %.

L'installation de la fibre optique, prévue pour la fin 2019 et opérationnelle début 2020, nécessite un adressage correct. Chaque habitation doit disposer d'un numéro dans la rue ou le lieu-dit. Plusieurs lieux sont concernés par cette démarche.

Deux fois par semaine désormais (jeudi et samedi soir), le camion Montecristo pizzas sera installé près de la salle des fêtes de Vignolles.

Pierre Barreteau

Un joyau circassien



Le quatuor de « The Elephant in the room » a réalisé des acrobaties époustouflantes.

PHOTO SANDRA BALKAN

CHÂTEAUBERNARD Pour sa première expérience circassienne avec « The Elephant in the room », l'espace culturel Le Castel affichait quasiment complet, mercredi. Le public s'est levé pour saluer la performance artistique de la compagnie Le Cirque Le Roux. Orfèvre et poète, le quatuor, en symbiose acrobatique, a réalisé de véritables prouesses physiques dans un cirque où le théâtre, la danse et le cinéma donnent aussi de la voix.



Le salon Habitat & Jardin de Cognac coïncide avec l'arrivée du printemps. « Pourquoi ne pas profiter de ce changement de saison pour repenser son intérieur ou aménager son jardin ? », interpelle l'organisateur, Loire Événement Organisation. Terrasse, jardin ou balcon s'imposent comme des lieux de créativité. Le salon, qui vit sa 15^e édition, leur fait la part belle parmi les 90 exposants. Environ 6 000 visiteurs sont attendus à l'Espace 3000 au cours du week-end. Ouvert de 10 h à 19 heures. Tarifs : 4 €, gratuit pour les moins de 15 ans. PHOTO PH.M.

COGNAC Habitat & Jardin attend 6000 visiteurs